

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne étant amenée à utiliser un engin de chantier.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir connaissance de la langue française pour la compréhension des consignes ou autres.
- Bénéficier d'une aptitude médicale
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur et posséder les capacités physiques

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

Nombre de jour et d'heures : 14h soit 2jours

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30

4 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié AMG.Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Lieu : Site client

Délai d'accès 11 jours

Demande urgente nous contacter

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle

- Gilet haute visibilité
- Casque avec jugulaire
- Chaussure ou botte de sécurité

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Votre contact : Mr Adel GHIDHAOUI

Tel : 06 51 89 57 95

contact@amg-formations.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la recommandation R482, les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier,
- être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des engins concernés
- maîtriser la conduite en sécurité, du ou des engins de chantier concernés,
- pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,
- obtenir son CACES®, dans la ou les catégories concernées

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique :

Citer les rôles et responsabilités

- Identifier :
 - Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle
- Les types de grues et catégories CACES® correspondantes
- règlement et textes de la recommandation r487
- Identifier les caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation courantes
- Identifier les différents organes de services et dispositifs, ainsi que leur rôle
- Evaluer l'adéquation de la grue à tour à une opération de levage donnée
- Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir, appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage, détecter les principales anomalies

Formation pratique :

- Effectuer les vérifications journalières: présence des documents réglementaires, procéder à une vérification visuelle de la grue à tour et des protections, vérifier le bon fonctionnement.
 - S'assurer de l'adéquation de la grue à tour à la manutention à réaliser
 - Prendre, déplacer et déposer la charge 1 selon le parcours de test décrit en annexe A4/3
 - Prendre, déplacer et déposer la charge 1 à un endroit précis et non visible.
 - Déplacer une charge lors de l'approche d'une zone interdite.
 - Réaliser l'élingage de la charge longue 2
- Mettre la grue en position hors service
Réaliser les opérations de maintenance journalière
Rendre compte des anomalies relevées
- respect des consignes pour une conduite en sécurité, fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- **Test CACES®** comprenant un examen théorique et un examen. **Testeur certifié est AMG FORMATIONS** certificat INRS N° D-613-01 ou sous traitant habilité et certifié **CACES® 2 heures**
 - Contrôle continu pour la partie pratique
 - Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
 - Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
 - Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées. Une feuille d'émargement attestant de la réalisation sera délivrée à l'employeur.
- Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.